



Le 29 octobre 2021

Par SDE

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité FAC-001-3 et FAC-008-5 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de
la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Notre référence : R-4171-2021 - Notre référence : R06239

Chère consœur,

Le Coordonnateur déposait le 27 septembre dernier les normes au présent dossier pour adoption, mais certaines erreurs ont toutefois été constatées dans le texte de la norme FAC-001-3.

Il dépose conséquemment une version à jour de la norme de fiabilité FAC-001-3 dans sa version française, ainsi qu'une version en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-2, documents 1 et 1.1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.